

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2005-736 DU 30 NOVEMBRE 2005

Portant Nomination et Promotion à titre
exceptionnel, civil et étranger dans l'Ordre
du Mérite du Bénin de Messieurs
- Henri BOZETTO et
- Claude Jean René DUPONT

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Loi N° 87-018 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- VU le Décret N° 2005-052 du 04 Février 2005 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 2004-326 du 07 Juin 2004 portant nomination de Monsieur Salomon D.E. BIOKOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU le Décret N° 2005-473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON-GUEZO en qualité de Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU l'Extrait du Relevé N° 32 des décisions prises par le Conseil des Ministres en sa séance du Mercredi 10 Août 2005, relative à la communication N° 1092/05.

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

DECRETE :

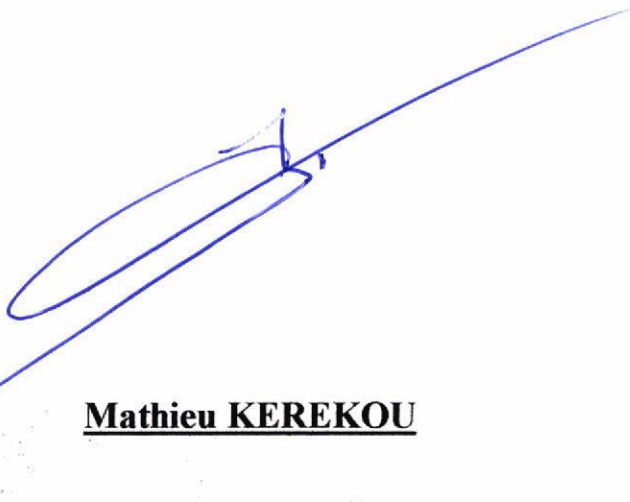
Article 1^{er} : Est nommé et promu à titre exceptionnel, civil et étranger dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade d'Officier pour prendre rang à compter du Lundi 29 Août 2005, date de sa réception dans l'Ordre, Monsieur Henri BOZETTO, Assistant Technique Français près la Police Nationale du Bénin.

Article 2 : Est nommé à titre exceptionnel, civil et étranger dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade de chevalier pour prendre rang à compter du Lundi 29 Août 2005, date de sa réception dans l'Ordre, Monsieur Claude Jean René DUPONT, Assistant Technique Français près la Police Nationale du Bénin.

Article 3 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

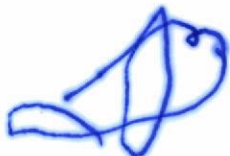
Fait à Cotonou, le 30 novembre 2005

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin par intérim,



Salomon D.E. BIOKOU

Ampliations : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – HCJ 2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTRES 18
– GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 6 – DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-DCCT 3
– BN-DAN-ONIP 3 – UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSES 2.